

COMPTE RENDU DU BUREAU
6 février 2024 – de 20 h 30 à 23 h 45 en visioconférence

Présent-es: Rémy Baudoin, Philippe Caillebotte, Joëlle Despax, Nasser Hammache, Bernard Jacquot, Claire Landrin, Sylvain Louvel

Excusé-es : Véronique Chavrier, Yves Lecaudé, Patrick Orosz

Absent : Laurent Brossat

Quoi	Qui	quand
Informations		
Subventions et partenariats 2024		
1. <u>Subvention Conseil régional par convention d'objectifs</u> : 4 fiches projets peuvent être présentées avant le 11/03 en actions structurante, thématique et spécifique, pour un volume financier global stabilisé, mais à la baisse pour les comités au profit des clubs. Nos 4 fiches actions seront consacrées à : la diversification des publics ; l'achat kayak cross ; la formation des jeunes athlètes ; la formation des bénévoles.	NH CL LB	Mars
2. <u>Subvention ANS</u> : la note de cadrage FFCK sera diffusée avant fin février, pour une campagne qui devrait se dérouler en mars.	NH CL	Mars
3. <u>Partenariat CNR</u> : la convention de valorisation passe sous le nouveau « Plan 5 Rhône » avec une enveloppe identique de 49 K€. Les évènements soutenus font l'objet d'une discussion avec Y Masson. L'action spécifique « topo guide Rhône » viendra en plus, avec un financement possible de 50 % des coûts de conception réalisation.	NH CL	Mars
Situation comptable et financière		
1. <u>Organisation comptable</u> : La nouvelle organisation est maintenant en place. La société Covex de notre expert comptable a pris la suite du CROS. De nouvelles habitudes et organisations sont en cours de stabilisation à la grande satisfaction du trésorier. Le travail en cours vise à rattraper le temps perdu, à préparer le bilan et le compte de résultat 2023 avec les provisions, ainsi que le budget 2024, pour le comité directeur et l'assemblée générale à venir. Le trésorier envisage une présentation en comptabilité analytique complémentaire à la présentation en comptabilité générale afin d'améliorer la vision par actions et projets.	SL	Codir 15/02 AG 17/03
2. <u>Compte de résultat 2023</u> : la première version (non définitive) présente un déficit de 32.256 € dû à un surcoût de services extérieurs sur le dernier trimestre et malgré une baisse de la masse salariale. La présentation du tableau est à améliorer en ajoutant le réalisé 2022 et le prévisionnel 2023.		
3. <u>Budget 2024</u> : il sera proposé au comité directeur prochain avec approche analytique pour dialogue et discussion par actions et projets.		
4. <u>Disponibilités de trésorerie</u> : au 1 ^{er} janvier, elles s'établissaient à 25.800 € (10.300 + 15500), contre 37.800 € (32.800 + 5.000) à ce jour. Plusieurs encaissements restent à recevoir au titre de 2023 : 14.000 € CNR + 15.000 € pôle + 30.000 € Conseil régional.		
5. <u>Subventions en cours</u> : les subventions 2022 du Conseil régional sont en cours de justifications et donc de liquidation ; celles de 2023 devront l'être avant le 30/12/2025.		

Achat groupé de kayaks cross La livraison est effectuée ainsi que les remises au club. Il reste à payer le fournisseur et à déposer le dossier de demande de subvention.	JD SL NH	
Missions de Laurent Brossat pour le S1 2024 Pour ce premier semestre, Laurent sera à 30 % au service du Comté avant de passer à 100 % pour le national en Juillet. Ses missions seront centrées sur : le développement sportif et l'accession au haut niveau (stage février, mais pas avril) ; la formation des cadres MFPC ; la coordination AMFPC, Pagaies Couleurs et autres formations techniques ; une présence ponctuelle sur certains évènements ; la clôture du dossier « expertise » pour CNR. Jean-Christophe Boivin succédera à Laurent au 1 ^{er} septembre. Les missions Claire sont sans changement. Une nouvelle organisation sera à définir et à partager avec le DTN	LB CL	
Budget 2024 ESIND en recours juridiques Compte tenu des recours en cours et potentiels et des défaillances des comités départementaux, un montant de 5.000 euros – identique à 2023 - est à budgéter en 2024. Des ressources nouvelles – cagnottes – sont à envisager.	PC	Codir 15/02
Décisions		
Ordre du jour du Codir du 15 février : La réunion portera sur : le programme de l'AG 2023 ; le Bilan financier 2023 ; le dialogue budgétaire 2024 ; le nouveau PPF 2024 post pôle espoirs ; l'évaluation intermédiaire du projet de développement 2022-2025	BJ	10/02
Programme et organisation de l'AG du 17 mars AG statutaire le matin : 9 h 30 à 12 h, accueil à partir de 9 h : – déroulement classique avec enchaînement des différents rapports – envoi des convocations avec documents associés, dont rapports d'activités, le 1er mars Ateliers de l'après midi : 13 h 30 à 16 h 30 – accueil à 13h15 : 2 ou 3 ateliers – espaces, sites et itinéraires de navigation : Comment prioriser nos actions ? Quelle implication de nos membres ? – le parcours de performance fédéral: Quel parcours proposer aux jeunes athlètes ? Comment coopérer avec l'éducation nationale ? – Développement des sports de pagaie : Comment ? Où ? Pour qui ?	BJ VC LB CL	01/03
Attribution des aides aux DRE de la région Le bureau valide l'évaluation des DRE Ardèche et Savoie, ainsi que le montant des aides de 1800 euros chacun. Les deux Comités départementaux doivent adresser la facture correspondante au Comité régional.	LB SL	
Comptes analytiques 2024 Le bureau adopte la nouvelle grille des comptes analytiques	SL	
Sujet reporté : Organisation pour l'avancement des dossiers 2024 - rénovation du site Internet - statuts et règlement intérieur - développement des clubs et ré-investissement du monde scolaire - voies d'accès au haut niveau de nos jeunes athlètes - recherche de nouveaux partenaires - composition du bureau 2025 2028	BJ VC BJ NH CL LB CL NH NH	Bureau 05/03

Débats

<p>Évaluation intermédiaire du projet de développement 2022 2025 Rémy Baudoin, Claire Landrin et Bernard Jacquot conduisent un travail d'évaluation de l'avancement des 3 orientations et 15 axes du projet de développement à fin 2023, en mentionnant pour chacune des 125 actions, l'état d'avancement et un code couleur, vert, orange, rouge. Le bureau souligne tout l'intérêt de poursuivre cette démarche d'évaluation intermédiaire notamment pour identifier et prioriser les actions 2024. Ce travail pourra être partagé lors du Codir du 15/02 et de l'AG du 17/03. Dans l'attente, les membres du bureau sont invités à s'appropriier le document et la démarche.</p>	RB CL BJ	Codir 15/02
--	-------------	----------------